



# Bilan

Plan de Déplacement Entreprise Lyon 7  
après 6 mois de mise en service



# Principaux enjeux



### Rappel des dates clés :

- Étude préalable réalisée au cours du 1er trimestre 2007
- Conférence de presse à la CCI de Lyon de présentation du dispositif 10/10/2007
- Entrée en vigueur de la première convention annuelle le 1/11/2007
- Plus de 3 000 entreprises et plus de 8 000 salariés potentiellement concernés



## Champs d'application

- Les commerçants, les artisans, les professions libérales et entreprises de petites tailles.

## Principaux objectifs

- Amélioration de l'accessibilité du 7<sup>e</sup> arrondissement,
- Mutualisation des dépenses de transports en commun pour les entreprises,
- Réduction des dépenses de transport des salariés,
- Valorisation de l'image des commerçants, des artisans, des professions libérales et des entreprises,



- Diminution des nuisances des véhicules individuels : pollution, bruit...,
- Sensibilisation des acteurs économiques aux solutions de transport alternatives,
- Réduction des accidents (domicile /trajet),
- Fidélisation de la population aux transports en commun,
- ...



# Information et sensibilisation des entreprises de Lyon 7

ADC7 - 30 avril 2008



- 150 commerçants ou artisans ont été individuellement rencontrés et informés,
- 180 entreprises (commerçants et professions libérales) ont été contactées et informées par téléphone,
- Information de grandes entreprises de Lyon 7e pour la mise en place de PDE spécifiques, c'est ainsi que la société Intrum Justicia qui emploie 300 salariés a été mise en relation avec le cabinet spécialisé (Interface Transport) pour la réalisation de l'étude préalable à la mise en place d'un PDE spécifique,



- A l'invitation du Grand Lyon participation au Comité de Pilotage de Gerland (25/01/2008) sur l'articulation des temps  
Présentation du PDE de Lyon 7e arrondissement,
- A l'invitation du Grand Lyon participation à la réunion REVALS (5/03/2008) pour présenter le dispositif PDE de Lyon 7e arrondissement,
- Participation au prix « de la gestion de la mobilité dans les entreprises » organisé par l'International Transport Forum et l'EPOMM,
- Participation au prix « initiatives région » de la Banque Populaire qui récompense les associations qui oeuvrent pour l'environnement.



# Information et sensibilisation des habitants & usagers de Lyon 7



- L'Association de Développement du Commerce du 7e arr a utilisé comme support d'information son city magazine (édité à 40 000 exemplaires) pour sensibiliser les habitants et les usagers du 7e arrondissement aux modes de transports alternatifs.
  - Un article a été consacré à l'auto partage en décembre 2007,
  - Un article a présenté le dispositif velo'v en mars 2008,
  - Un article a été réalisé sur le covoiturage en mai 2008.
- 8 articles ont été réalisés sur le site Internet de l'ADC7 pour présenter les évolutions du PDE (plus de 7 000 visiteurs mensuels uniques). De nombreux documents relatifs au PDE ont été mis en téléchargement.



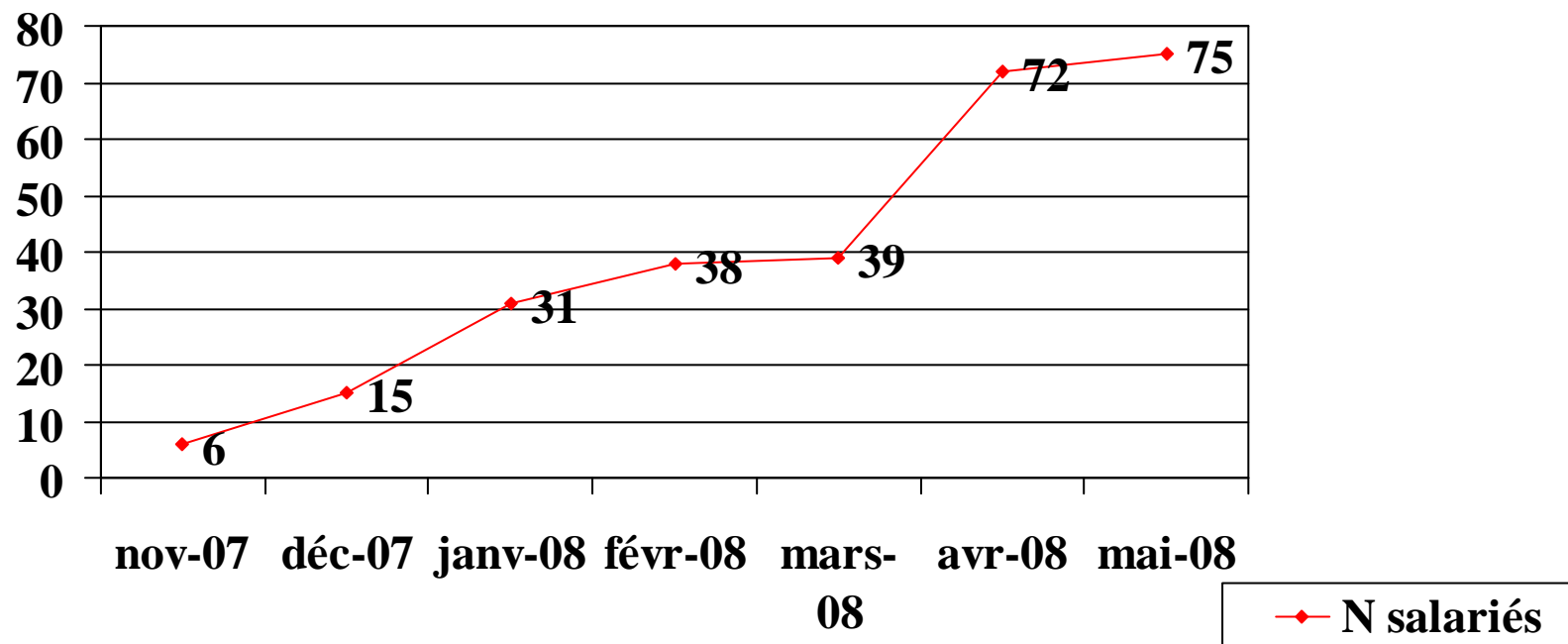
# Principaux résultats

ADC7 - 30 avril 2008



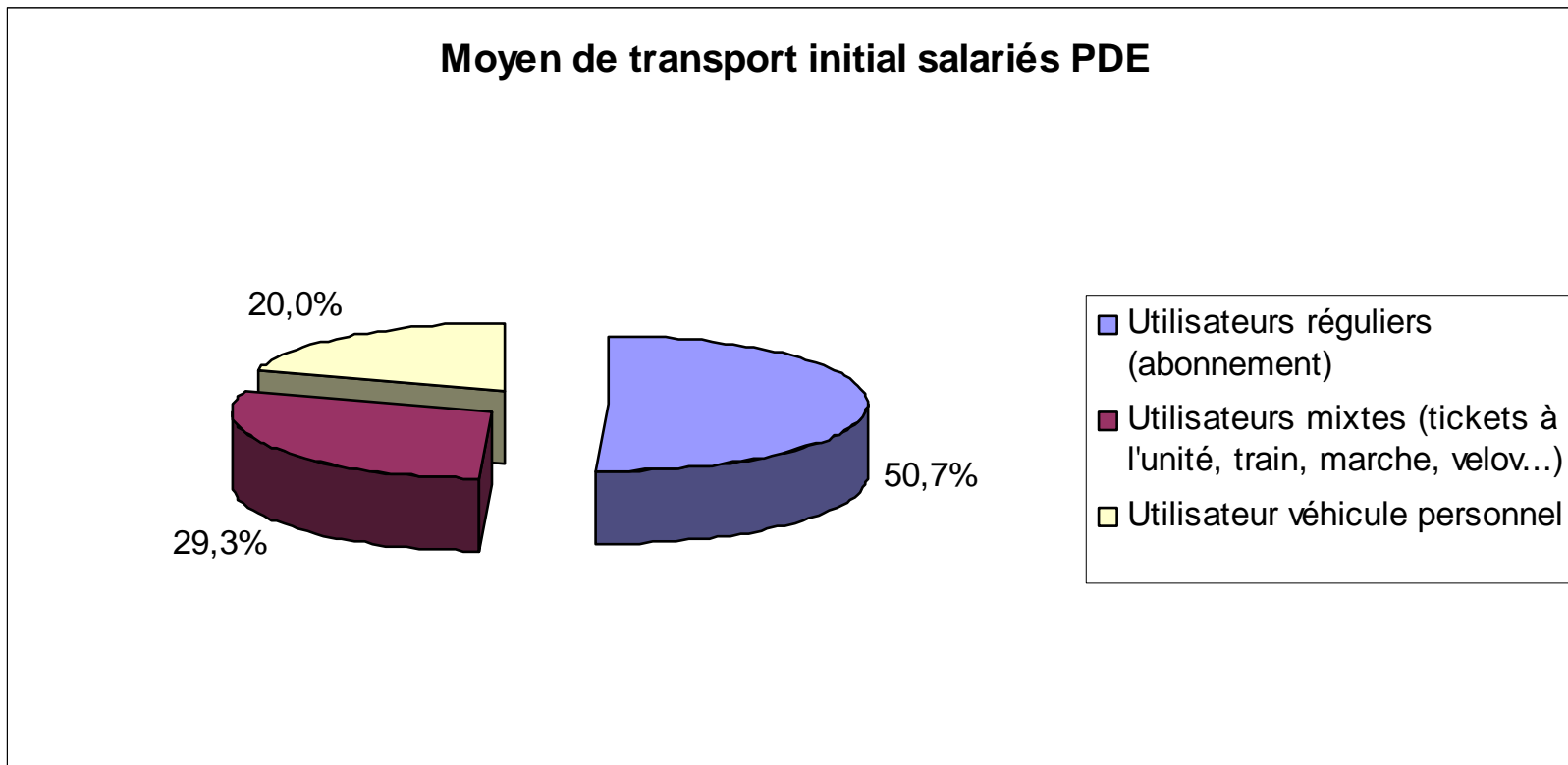
## 75 salariés inscrits dans le dispositif

### Evolution du nombre de salariés PDE





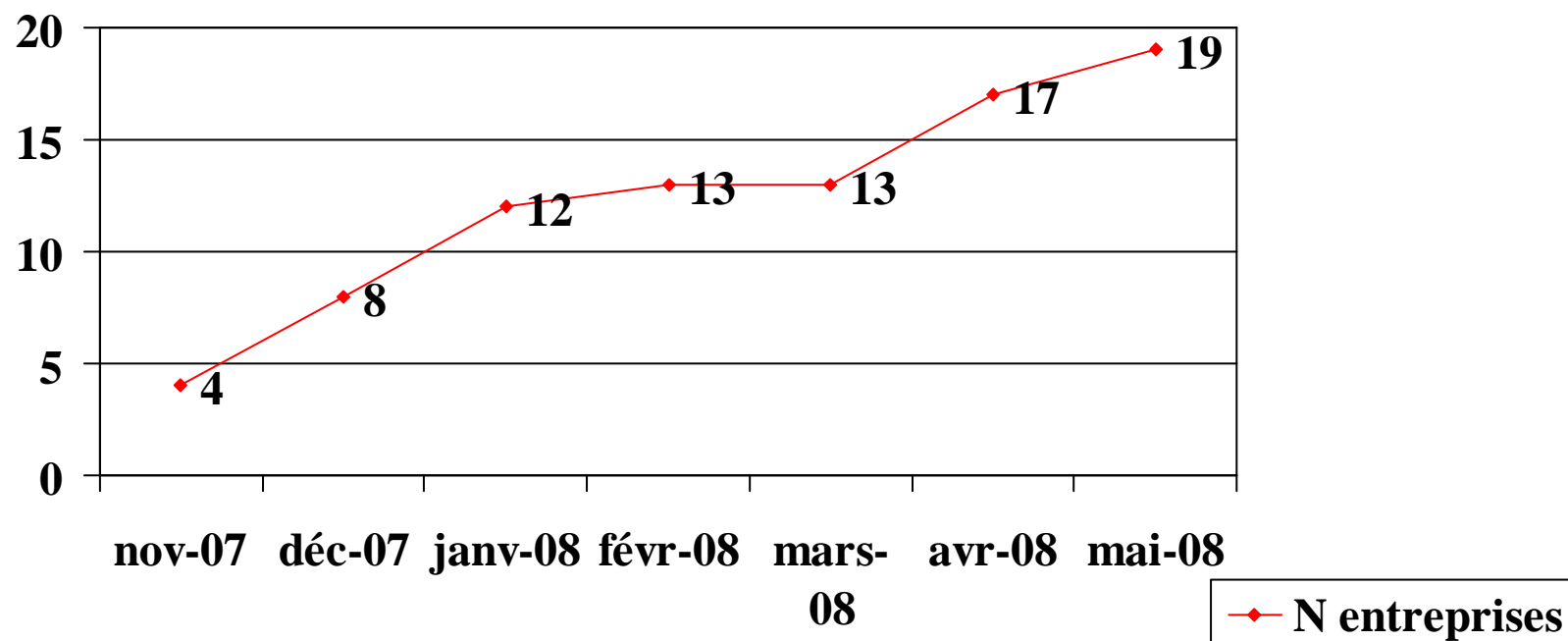
## 20% des salariés ont abandonné leur véhicule





19 entreprises engagées dans la démarche

## Evolution du nombre d'entreprises PDE





## Typologie des entreprises participantes :

Boulangerie, pâtisserie, fleuriste, librairie, magasin de prêt à porter, opticien, médecin, centre examen vue, entreprises de service (formation, informatique ...).



# Presse

ADC7 - 30 avril 2008



- 16 articles de presse, émissions télévision et de radio consacrés au dispositif du 7<sup>e</sup> arrondissement.
- Parmi ces différents médias on peut citer : TLM, M6, 20 minutes , Métro, le Progrès, Lyon Capitale, le Tout Lyon, Environnement Magazine, Lyon Citoyen...



# Conclusion

ADC7 - 30 avril 2008



Pour mener à bien cette mission, il convient :

- De disposer de moyens humains dimensionnés (2 personnes),
- De prendre en compte les difficultés de gestion du dispositif, comme par exemple : la rencontre préalable des responsables des entreprises, le temps inhérent au dialogue social, la gestion des nouveaux entrants, les possibles arrivées hors délais des abonnements TCL, le conventionnement avec les entreprises, les résiliations tardives, la mise en place des autorisations bancaires de prélèvement, les retards de paiement, ...
- D'avoir un budget d'information et de communication adapté.



## Perspectives à court terme

- Dans le cadre des moyens actuels de l'ADC7, possibilité d'accueillir, chaque année, de l'ordre de 100 à 150 salariés (ceci en complément des salariés présents en année (N-1),
- Mise en place d'un Comité de Pilotage du dispositif intégrant les entreprises participantes et les partenaires publics qui le souhaiteraient.
- Développement des actions de valorisation des modes de déplacements alternatifs. Dans ce cadre, nécessité de création d'un site Internet de co-voiturage pour les salariés du 7<sup>e</sup> arrondissement.